

Luxembourg, le 12 novembre 2014

Circulaire aux administrations communales

N°14/2014

Concerne : Guide « Seniorenfreundliche Gemeinden »

Le guide « Seniorenfreundliche Gemeinden, guide pour la mise en œuvre d'un plan communal pour les personnes âgées », publié en allemand en 2012, est désormais disponible en langue française.

Le guide vise à soutenir les communes dans l'élaboration d'un plan d'action pour les personnes âgées.

Nous vivons actuellement dans une société vieillissante : selon les estimations, 25% de la population aura plus de 65 ans d'ici 2060. Il importe donc que la politique s'adapte à cette nouvelle réalité et crée un cadre permettant la meilleure qualité de vie pour tous.

Les communes étant le premier cadre de vie des citoyens, ils peuvent contribuer de façon déterminante à leur bien-être.

Il s'agit de créer un cadre de vie en fonction des besoins, permettant à tous, quel que soit leur âge, de bien vivre et de participer activement à la vie sociale.

Le guide a pour but à la fois d'encourager les communes à mettre en œuvre une politique communale pour personnes âgées et de leur faciliter la tâche en proposant un outil pratique qui aide concrètement à réaliser les différentes étapes nécessaires (état des lieux, analyse des besoins, objectifs, priorités, plan d'action, évaluation...).

Le guide aborde un grand nombre de sujets touchant la politique pour personnes âgées:

- espaces publics et infrastructures;
- services de proximité et autres offres de services ;
- conseils et informations;
- participation à la vie citoyenne ;
- société multiculturelle;
- dialogue intergénérationnel;
- culture, sports et loisirs.

Des exemples de bonnes pratiques sont relevés sous les différentes rubriques.

Un accent important est notamment mis sur l'intégration des personnes âgées non-luxembourgeoises.

Le guide « Seniorenfreundliche Gemeinden » est le fruit d'une collaboration de membres du Conseil supérieur des personnes âgées, de représentants du SYVICOL et de collaborateurs du ministère de la Famille et de l'Intégration.

Il peut être téléchargé en français et en allemand sur le site Internet du ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région : http://www.mfi.public.lu/publications/pers_agees.

Une version imprimée sera disponible début 2015 et pourra être commandée auprès du ministère de la Famille au numéro de téléphone 247-86544.

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Emile Eicher', written in a cursive style.

Emile Eicher